



Vol de portable dans une administration

Par **myriam**, le **12/05/2011** à **19:07**

Bonjour,

Ma situation:

Lors d'un rv dans une administration où j'étais reçue. J'ai laissé mon tél sur le comptoir du secrétariat. La secrétaire a donné mon téléphone à quelqu'un d'autre qui est partie en courant

la secrétaire a reconnu devant témoin qu'elle n'aurait pas dû donner mon téléphone
mon assurance ne veut pas m'indemniser et me renvoie vers la secrétaire

question:

puis-je exiger le remboursement de mon téléphone par l'administration car la secrétaire a fait une faute. Elle n'a pris aucune précaution soit en le gardant soit en demandant la marque du téléphone, les caractéristiques de l'écran ou autre.

Merci